

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 82 (1931)
Heft: 7

Nachruf: Nos morts

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

teaux en des rythmes physiologiques corrects et de tout repos.¹ Ah ! ce n'est certes pas là un facile A B C. Nous ne sommes point ici à l'école tactique dans le rang, mais bien à l'école *stratégique supérieure* des choses de la nature.

Au précieux enseignement, déjà ancien, qui recommande à l'aménagiste comme au marteleur, d'étudier et d'analyser *le massif en levant les yeux*, pour faire choix des sujets qu'il convient de désigner à la hache : ici, dans l'étage supérieur (réalisation); là, dans les étages intermédiaires (éclaircie)² ou dans les dessous (nettoiemens, dégagements), il faut ajouter *expressément* qu'il importe de scruter, tout d'abord — pour en bien connaître — la manière d'être du tapis végétal : le sol et sa couverture.

Provoquer l'installation de l'association utile, nécessaire, si celle-ci a disparu pour des causes mauvaises, et maintenir celle-ci (climax) parce qu'elle constitue alors « le berceau » que réclame la régénération recherchée : voilà l'alpha de l'action et l'utilité des études de sociologie végétale.³

Cet « enfantement » de la forêt, il importe de le capter coûte que coûte *sans nulles pertes*, lorsque celle-ci nous l'offre, aux années mystérieuses *de semences*.

Le massif, tel un peuple, restera sain et robuste tant qu'on lui accordera le régime par lequel seront entretenues, dans la permanence, les vertus utiles qui feront, en chacune de ses parties, sa grandeur et sa prospérité.

Roger Ducamp, ingénieur agronome,
ancien directeur du Service forestier de l'Indochine,
Nîmes.

NOS MORTS.

† Paul de Coulon.

Au début de l'année mourait à Routschouk, après quelques jours de maladie, M. *Paul de Coulon*, ancien inspecteur forestier du I^{er} arrondissement neuchâtelois.

¹ « Le produit serait immense si chaque forêt était *au degré de perfection* où une bonne administration pourrait la porter »; de *Laclède*, selon M. *de Coincy*.

² « C'est par la pratique de l'éclaircie qu'on régularise l'effort de la nature et qu'on le dirige dans le sens le plus utile à nos besoins (et aux besoins de la sylve permanente elle-même). L'éclaircie est véritablement de la sélection continue. La désignation des sujets d'avenir, dès le premier âge où il est permis de le discerner nettement, est donc nécessaire. *Ducellier*, déjà cité.

³ Voir études de M. le professeur *Kuhnholtz-Lordat*.

Dès sa sortie de l'Ecole forestière de Zurich, en 1882, Paul de Coulon remplaça son oncle en qualité de gérant du domaine forestier de la ville de Neuchâtel. Il était le troisième représentant de la génération des Coulon qui furent à la tête de l'administration forestière de Neuchâtel-Ville.

Entré au service au moment où les méthodes culturales tendaient à se modifier, Coulon devint tout de suite un partisan convaincu de la futaie jardinée. Dès le début de son activité, tous ses efforts tendirent à faire évoluer vers ce régime le domaine forestier dont il avait la garde. Aux coupes successives et définitives, il substitua la coupe jardinatoire faite sur de grandes surfaces, par divisions entières.

Jusqu'à son arrivée, le rajeunissement des forêts de Neuchâtel se basait sur une période très courte de régénération. Vu ce fait, de Coulon reçut en héritage une très forte proportion de hauts et bas perchis de sapins, complétés par plantations d'épicéas, auxquels il s'agissait d'appliquer un traitement cultural.

Dans ce cas aussi, le savoir-faire de Coulon ne fut pas en défaut. Il se mit à appliquer courageusement les principes des éclaircies par le haut et jardinatoire, dont, à cette époque, on ignorait encore les bienfaisants résultats. On peut dire qu'il fut, dans notre canton, l'initiateur et l'apôtre, si j'ose dire, des méthodes françaises d'éclaircie.

Je ne serais pas complet si je ne mentionnais le grand chasseur de bécasses que fut de Coulon. A cette époque, on ignorait l'auto. Les courses se faisaient à pied. Coulon en profitait pour chasser, à l'aller et au retour de son travail. Fréquemment, il ne rentrait qu'à neuf ou dix heures du soir, ayant taquiné les longs becs jusqu'à la nuit close.

Après 14 ans passés au service de sa ville natale, Coulon démissionna, mais il continua, néanmoins, à s'intéresser aux questions de sylviculture. Sylviculteur dans l'âme, il défendait sa manière de voir avec une plume alerte et incisive, parfois un peu mordante, mais on réalisait, tout de même, en lisant ses articles, l'amour qu'il portait à la forêt.

Coulon avait un tempérament d'artiste. Lors de l'exécution des martelages, il ne voulait pas être bridé par des chiffres ou par des moyennes, s'en remettant simplement à son sentiment, à son esprit d'observation et à son tempérament de sylviculteur.

Ayant quitté le service depuis fort longtemps, il ne se rendait, peut-être, plus très bien compte que les révisions d'aménagement des forêts publiques ne peuvent pas être basées sur ces seules contingences, mais que les résultats acquis, grâce à elles, doivent se traduire par des chiffres et des moyennes obtenues, par la tenue d'un contrôle exact, des opérations culturales exécutées en cours de période.

En qualité d'ancien collègue de M. Paul de Coulon, je tenais à rappeler sa mémoire dans ce Journal.

M. D. P.